

DU NOUVEAU CONCERNANT LE SERVICE DE COLLECTE À LA PÊCHE

En 2022, la collecte des matières résiduelles à La Pêche est bonifiée afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et protéger l'environnement. De nouveaux services seront rajoutés tandis que d'autres seront réorganisés. Ces modifications demanderont une certaine adaptation et de nouvelles habitudes de tri. Découvrons-les!

Déchets domestiques

- Fréquence de collecte : dorénavant, seulement aux 2 semaines, même durant l'été!
- Seules les matières placées dans les bacs seront acceptées;

Encombrants

- Il n'y aura aucune collecte en mars. À partir d'avril, cette collecte se fera une fois par mois uniquement, lors de la première collecte du mois des déchets domestiques!
- Les matières suivantes seront refusées :
 - Appareils de réfrigération ou de climatisation contenant des halocarbures –ils doivent plutôt être déposés au poste de transbordement de la MRC des Collines;
 - Résidus de construction, rénovation et démolition;
 - Résidus domestiques dangereux – des collectes mobiles auront lieu au printemps et en automne.

Matières organiques (compostage) – Nouveau service à partir du mois de mai!

- Distribution des bacs dès le dégel au printemps : la municipalité vous fournira un mini bac de cuisine ainsi qu'un bac brun que vous mettrez à la rue pour la collecte. Vous pourrez utiliser des sacs de papier dans vos bacs pour récupérer vos matières, **mais jamais de sacs en plastique, même s'ils sont biodégradables ou compostables. Il est très important qu'aucun plastique ne contamine le contenu du bac brun!**
- Début de la collecte : le 2 mai 2022;
- Fréquence de collecte : chaque semaine de mai à octobre et aux deux semaines le reste de l'année;
- En plus des résidus verts qui seront collectés lors des collectes de matières organiques, des collectes spéciales de feuilles et retailles d'herbes associées aux ménages de printemps et d'automne seront faites en mai et en octobre. Ces matières pourront être déposées directement dans le bac ou dans des sacs en papier (privilégiez le sac lorsque ce sont de grandes quantités).

• Matières acceptées :

- Les aliments crus, cuits ou avariés
- Les résidus de papier et de carton souillés
- Les résidus verts

• Matières refusées :

- Tout sac de plastique, biodégradable ou compostable;
- Couches, serviettes hygiéniques, cure-oreilles, soie dentaire
- Médicaments, masques, gants
- Cadavres d'animaux
- Grosses branches, roches

Suite à la page 2

Conseil municipal

] **Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca

] **Daniel Meunier**
quartier 1
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca

] **Carolane Larocque**
quartier 2
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca

] **Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca

] **Pierre Label**
quartier 4
819 456-3604
p.label@villelapeche.qc.ca

] **Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca

] **Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca

] **Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Evelyne Kayoungha

Production : In Médias

Distribution : Postes Canada

Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest,
La Pêche (Québec) J0X 2W0

Tél. : 819 456-2161

Site Internet : www.villelapeche.qc.ca

Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),
ISSN 1911-7809 (online-english)

La Pêche

**ENSEMBLE
ON COLLECTE**

Début de la collecte
2 mai 2022

**ENSEMBLE
ON COMPOSTE**

Cantley Chelsea Pontiac



PROJETS EN COURS



DU NOUVEAU CONCERNANT LE SERVICE DE COLLECTE À LA PÊCHE

Suite de la page 1

Pourquoi composter?

Selon Recyc-Québec, les matières organiques composent environ 47 % des déchets. Grâce à l'implantation de ce service de collecte, il sera désormais possible de revaloriser toutes ces matières organiques en les transformant en compost.

Vous pratiquez déjà le compostage domestique?

Aucun problème, la collecte des matières organiques est complémentaire. Certaines matières sont plus difficiles à composter à la maison, que ce soit dans un bac extérieur ou par vermicompostage. Vous pouvez choisir de continuer à composter à la maison et profiter du bac brun pour vous départir de ces autres matières organiques de façon durable. Vous pouvez aussi profiter du bac brun pour récupérer de plus grandes quantités de résidus verts!

RDD

Un événement de collecte centralisée sera organisé au printemps et à l'automne, selon la même formule qu'à l'automne 2021, durant laquelle la municipalité a récupéré :

- 4 000 kg de produits inflammables (peintures et autres);
- 300 kg d'huiles et graisses;
- 100 kg d'aérosols;
- 30 kg chacun d'acides, bases et pesticides;
- L'équivalent de 3 camions 10-roues de pneus (avec et sans jantes);



Recyclage / Résidus de construction et démolition

Aucun changement n'est prévu à la collecte des matières recyclables (aux deux semaines). Les résidus de construction doivent quant à eux, toujours être disposés directement à un site d'enfouissement ou de valorisation autorisé et prévu par la Loi, aux frais de l'occupant.

Pour connaître la liste des matières acceptées ou refusées pour toutes ces catégories, consultez le calendrier 2022 ou visitez le www.villelapeche.qc.ca.

CALENDRIER DE COLLECTE

N'oubliez pas que la meilleure position pour les bacs est celle où les roues sont placées du côté de la maison!

Février - February 2022							Mars - March 2022							Avril - April 2022						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S	D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

ORDURES / GARBAGE
RECYCLAGE / RECYCLING
AUCUNE COLLECTE / NO PICK-UP
E : ENCOMBRANTS / BULKY WASTE

BUDGET 2022 – MESSAGE DU MAIRE

Guidé par le plan d'organisation et le plan stratégique municipal 2019-2023 et en considérant à la fois le contexte économique relié à la pandémie et le dépôt du rôle triennal d'évaluation, le conseil municipal de La Pêche a réussi, une fois de plus, à préparer un budget responsable et visionnaire. Je remercie les membres du conseil et toute l'équipe de la municipalité pour cet exercice budgétaire rigoureux réalisé dans un contexte encore difficile.

Les orientations du conseil municipal pour l'année 2022 se résument toujours en trois grandes priorités :

- L'augmentation de la performance de l'organisation municipale en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement durable;
- L'amélioration de la communication, de la transparence et du service aux citoyens;
- La poursuite des investissements afin de combler notre déficit en infrastructures et en équipements municipaux, maintenant guidée par notre cadre financier (un tout nouvel outil municipal pour bien planifier

DÉPENSES ET AFFECTATIONS

Administration	3 063 062 \$
Service de police de la MRC	2 926 053 \$
Service des Incendies	932 688 \$
Travaux publics	4 374 358 \$
• Contrôle des animaux et autres	42 900 \$
• Éclairage de rue	21 500 \$
Transport collectif et adapté	353 984 \$
Urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire	1 307 559 \$
Santé et Bien-être	98 586 \$
Hygiène du milieu	2 335 260 \$
Loisirs et Immobilisations, parcs et espaces verts	1 888 937 \$
Intérêts et autres frais financiers	200 640 \$
Affectation et fonds réservés	1 600 537 \$
Total des dépenses et affectations	19 146 064 \$

les investissements et limiter les augmentations de taxes).

Dans un contexte économique toujours difficile, le conseil a revu à la baisse

les différents taux de taxation afin de limiter l'impact du dépôt du rôle triennal. En 2022, la hausse du compte de taxes pour une résidence unifamiliale de valeur médiane de 285 200 \$ représente une somme annuelle de 75 \$: 52 \$ provenant de l'augmentation de la valeur foncière et 23 \$ provenant de l'augmentation du tarif dédié à la gestion des matières résiduelles pour couvrir les coûts de l'implantation de la collecte des matières organiques (compostables) au mois de mai.

Somme toute, en comparaison avec les moyennes régionales et provinciales fournies par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH), La Pêche conserve un excellent profil financier.

Pour plus de détails sur le budget 2022 et les orientations du conseil municipal, je vous invite à consulter la Présentation du budget 2022, le Plan triennal d'immobilisation 2022-2024, le Plan stratégique 2019-2023, le Rapport annuel 2021 des services municipaux (publication à venir), le Plan d'organisation et le Profil financier 2021 du MAMH.

Guillaume Lamoureux,
Maire de La Pêche



ALERTES LA PÊCHE - SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

Saviez-vous que la Municipalité de La Pêche s'est dotée d'un système d'alertes automatisées pour joindre rapidement ses citoyens lors de situations d'urgences?

Ce système vous permet de recevoir rapidement un appel téléphonique de courte durée ou un message lors de situations d'urgence (avis d'ébullition, d'évacuation, fermeture de rue imprévue, travaux majeurs, etc.) ou pour tout autre message d'intérêt public. Selon la situation, l'avis est transmis à toute la population ou uniquement à un secteur bien spécifique.

En tant que citoyen, vous pouvez choisir la façon dont vous désirez être rejoint (téléphone résidentiel, téléphone cellulaire, message texte, courriel). Lorsque vous répondez, il est bien important de ne pas raccrocher et d'écouter l'ensemble du message. De cette manière, le système ne vous rappellera pas une seconde fois. Dans le cas où vous ne pouvez répondre au téléphone, le système laissera un message sur votre boîte vocale.

Comment s'inscrire aux alertes?

Si votre numéro de téléphone résidentiel figure dans un annuaire téléphonique (pages blanches) ou que vous êtes déjà inscrit au portail citoyen Voilà, vous êtes automatiquement inscrits au système d'alertes. Pour mettre à jour vos coordonnées ou rajouter d'autres numéros où vous souhaitez recevoir les alertes :

1. Rendez-vous au portail.lapeche.somum.com, inscrivez votre numéro de téléphone et cliquez sur « Mot de passe oublié ».
2. Ajoutez les informations demandées et choisissez comment vous souhaitez recevoir le mot de passe temporaire (appel ou message texte). Envoyez et poursuivez avec l'étape 3 ci-après.



Vous devez vous inscrire au système d'appel automatisé si :

- Vous avez un cellulaire, mais pas de téléphone résidentiel;
- Vous avez un numéro de téléphone confidentiel;
- Vous avez déménagé au courant de l'année;
- Vous êtes un nouveau résident de la Municipalité de La Pêche.

1. Rendez-vous au portail.lapeche.somum.com et cliquez sur « Nouvel usager ».
2. Entrez le numéro de téléphone sur lequel vous souhaitez recevoir les alertes et sélectionnez la méthode de confirmation souhaitée pour recevoir votre mot de passe temporaire (message texte ou appel téléphonique).

Entrez ensuite le code affiché de vérification de

sécurité. Cliquez sur « Obtenir mot de passe ».

3. Le système automatisé vous appellera ou vous textera dans les secondes suivantes au numéro inscrit à l'étape précédente pour vous donner un code de six chiffres. Notez-le bien.
4. Retournez au menu principal du Portail, entrez votre numéro de téléphone ainsi que le mot de passe provisoire obtenu (le code à 6 chiffres). Cliquez sur « Connexion ».
5. Entrez les renseignements pertinents pour créer votre fiche contact. Pour ajouter un ou d'autres moyens de communication, cliquez sur « Ajouter » à la section « Coordonnées » en bas de page et sélectionnez le type (téléphone, courriel ou sms).
6. Modifiez votre mot de passe en cliquant sur « Changer mot de passe » en haut à droite. Pour terminer votre inscription, cliquez sur « confirmer ».

COMPTE DE TAXES 2022

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes d'ici la fin février, veuillez accéder à votre portail citoyen pour faire une requête. Choisissez la nature suivante pour votre demande : « Taxation – demande d'information ou question (Taxe) ». Si vous n'êtes pas encore inscrit au portail citoyen, joignez-vous à la communauté : lapeche.appvoila.com. Vous pourrez ensuite suivre l'état de votre demande en ligne. Prenez note que vous devrez indiquer votre adresse à La Pêche pour consulter votre compte. De plus, vous pourriez recevoir votre compte directement à partir de l'application Voilà dans le futur.

Date de paiement des comptes de taxes 2022 :

- 1er versement : au plus tard le 28 mars
- 2e versement : au plus tard le 28 juin
- 3e versement : au plus tard le 28 septembre

Modes de paiement des taxes municipales :

- À votre institution financière : en ligne ou en personne

- Par paiements préautorisés, selon les dates d'échéance ci-dessus (formulaire disponible sur notre site internet sous la section « Services municipaux – Finances – Taxes et paiement du compte » à compléter, accompagné d'un spécimen de chèque)
- Par la poste : chèque

Merci de noter que les cartes de crédit ne sont pas acceptées pour le paiement des taxes municipales. À compter du moment où les taxes et autres sommes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 7 %.

Pour communiquer avec le Service des Finances :

Téléphone : 819 456-2161

Courriel : d.robert@villelapeche.qc.ca
ou m.leroux@villelapeche.qc.ca

Requête en ligne : lapeche.appvoila.com



Licence de chien

Pour la sécurité de votre animal de compagnie et votre tranquillité d'esprit, renouvelez votre licence annuelle au coût de 35 \$ (40 \$ pour toute nouvelle licence). Si vous êtes propriétaire, votre renouvellement se fera directement via votre compte de taxes. Ces nouvelles licences électroniques se sont avérées être très efficaces en 2021.

D'ailleurs, saviez-vous que garder un animal sans médaillon constitue une infraction au règlement 21-RM-02, article 8.16? Vous seriez alors passible d'une amende!

Pour acquérir ou renouveler la licence de votre animal ou accéder à plus d'informations sur le service proposé aux citoyens, visitez le anitek.ca ou villelapeche.qc.ca



FAÎTES DES AFFAIRES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Vous offrez des biens ou services dont la municipalité pourrait avoir besoin? Inscrivez-vous au portail municipal des fournisseurs afin de vous faire connaître et recevoir des invitations à soumettre des prix.

C'est simple et rapide! Rendez-vous au portail municipalfournisseurs.com et, en quelques clics, indiquez le type de biens ou services que vous offrez, sélectionnez La Pêche ou toute autre ville ou MRC avec qui vous souhaitez travailler et complétez votre inscription.

Au plaisir de vous compter parmi nos fournisseurs!

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2022 À 2024

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, il sert principalement à indiquer la valeur de ces immeubles aux fins de la taxation foncière municipale.

Étant donné que La MRC des Collines-de-l'Outaouais est désignée « Organisme municipal responsable du rôle d'évaluation », elle a mis à la disposition des contribuables un répondeur téléphonique pour recevoir les demandes d'information. Les citoyens sont donc invités à composer le 819-827-0516 poste 2239 et à laisser les informations suivantes. Les retours d'appel se feront au plus tard 10 jours ouvrables suivant l'appel.

1. le nom de la municipalité,
2. le numéro de matricule ou l'adresse de leur propriété,
3. leurs numéros de téléphone
4. et un court message identifiant les motifs de l'appel.

Tout contribuable peut également demander un rendez-vous pour rencontrer un employé du Service de l'évaluation foncière en composant le même numéro et en laissant un message (certaines mesures sanitaires peuvent s'appliquer).

Pour toute demande de révision de votre évaluation, retenez la **date limite du 30 avril 2022!** Tous les détails sur la procédure sont disponibles sur le site Internet de la MRC, sous l'onglet Services/Évaluation foncière.

RECRUTEMENT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le rôle du CCU

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour étudier et lui soumettre des recommandations sur toute question concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction.

Plus spécifiquement, le CCU émet son avis sur les demandes soumises à des règlements à caractère discrétionnaire (exemple : dérogation mineure), sur le contenu du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme en vigueur dans la municipalité, et en propose la modification lorsque nécessaire, entre autres.

Composition, calendrier et rémunération

Le CCU est composé de 10 membres permanents, dont trois élus et un membre du service de l'urbanisme. Il se réunit une douzaine de fois par année, habituellement en soirée, le 2e jeudi du mois. Les rencontres ont lieu en présentiel ou en téléconférence. Il est donc important d'avoir accès à une bonne connexion Internet. Une compensation est prévue pour chaque participation.

Dépôt des candidatures

Pour que votre candidature soit recevable, vous devez être résident permanent ou saisonnier de

la municipalité. Vous êtes donc invité à faire parvenir votre curriculum vitae abrégé, accompagné d'une courte lettre d'intention à monsieur Louis Montgrain, chef du service de l'urbanisme et de l'environnement, d'ici le 2 avril 2022, selon l'une des méthodes suivantes :

- Par courriel à l'adresse : urbanisme@villelapeche.qc.ca
- Par la poste au 1 route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0

RECHERCHE DE CANDIDATURES POUR LA COMMISSION LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

La Municipalité de La Pêche est présentement à la recherche de candidats (es) résidants de La Pêche pour siéger sur la Commission loisirs, culture, vie communautaire (CLCV). Les personnes intéressées à faire partie de la Commission sont invitées à faire parvenir leur mise en candidature par écrit au plus tard le vendredi 25 février 2022. La composition de la commission sera d'un maximum de 10 membres dont 6 membres citoyens, 3 élus, et un membre de l'administration municipale. Le mandat de la commission sera entre autres et sans s'y limiter,

de faire des recommandations au conseil sur les sujets suivants :

- a) Politique de soutien financier aux organismes en LCV;
- b) Mise en œuvre du Plan directeur des parcs et espaces verts et le plan de transport actif;
- c) L'évolution des besoins des citoyens en matière de LCV;
- d) Politique d'acquisition d'œuvres d'art et politique du patrimoine;

e) Politique familiale et politique municipalité amie des aînés (MADA);

f) Bibliothèques ;

g) Initiatives municipales et citoyennes.

Pour obtenir plus de renseignements quant aux modalités de mise en candidature, veuillez consulter l'avis sur la page d'accueil du site Internet municipal ou obtenir une copie aux bureaux de la Municipalité ou en vous adressant directement à Denise Patry, Chef, soutien à la communauté au 819 456-2161, poste 2241.



Horaire de la patinoire à Rupert

Dimanche à jeudi : durant les heures du jour seulement
Vendredi et samedi : jusqu'à 21 h

À noter: Le bâtiment est fermé

Un maximum de 25 personnes sur la patinoire
Les matchs de hockey ne sont pas autorisés
Il faut respecter la distanciation physique de 2 m

Concours de photographie – Sentiers Wakefield Trails

Connaissez-vous la nouvelle ? Nous avons lancé notre deuxième concours de photos annuel commandité par la pharmacie Brunet pour les photos prises sur les sentiers locaux. Consultez notre site Web à www.sentierswakefieldtrails.ca pour voir la carte des sentiers et les règles du concours.

Occasion d'emploi : nous embaucherons deux étudiants cet été pour nous aider dans nos travaux sur les sentiers. Les entrevues d'embauche débuteront à la fin de février. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Ken Bouchard (trekker.ken@gmail.com).

Cela vous intéresserait de vous joindre à notre conseil d'administration? Veuillez communiquer avec Ken Bouchard (trekker.ken@gmail.com).

Club de soccer Des Collines

Le club de soccer Des Collines est heureux d'annoncer que l'inscription aux activités estivales 2022 débutera à la mi-février. Pour tout autre renseignement sur le club et les programmes offerts, visitez le site Web du club à www.soccerdescollines.com.

Le club a récemment élargi son équipe technique afin d'offrir aux joueurs une expérience de soccer améliorée. Le nouveau conseil d'administration se consacre à offrir une expérience amusante aux jeunes de La Pêche, Val-des-Monts, Cantley et Chelsea. Nous offrons des programmes de développement de l'enfant pour les groupes d'âge de 3 à 7 ans ainsi que des programmes d'activité compétitive pour les enfants de 8 ans et plus.

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec nous à info@soccerdescollines.com

Théâtre Le Poulailler

Le Diffuseur culturel Des Collines est fier de vous présenter des spectacles dans un nouvel endroit, le théâtre Le Poulailler, situé au 6, rue Guertin à Sainte-Cécile de Masham.

À noter : le théâtre sera ouvert dès que Santé publique l'autorisera, tout en respectant les mesures sanitaires et les consignes.

Voici un aperçu des prochains spectacles :

19 février	Maxime Gervais et Maxime Renaud	15 \$
5 mars	Marc-André Rioux	25 \$
19 mars	Carol Renaud et Carl Cadorette	25 \$
26 mars	Grande soirée Rap avec Punch (Jean-François Renaud et invités)	15 \$
2 avril	Hommage à AC/DC avec le groupe Ruff Edge	20 \$
9 avril	Stephen Faulkner (Cassonade) et le groupe Aie Cowboy	20 \$
16 avril	Maxime Renaud et Martin Duford	15 \$
7 mai	Spécial Fête des mères – Hommage à Sweet People avec Jean et Christiane	15 \$

Vous pouvez acheter vos billets en ligne à www.diffuseurcultureldescollines.com ou à l'entrée à compter de 19 h 30.

Table autonome des aînés des collines

Activités- Hiver 2022

Trousse pour récupérer la bonne humeur Mercredi 16 février à 13 h 30, plateforme Zoom

Avez-vous remarqué que nous attendons parfois que quelque chose de grand se produise dans notre vie avant de se donner la permission d'être heureux ?

Durant cette conférence-atelier de 90 minutes, nous allons explorer et faire un inventaire de ce qui est déjà là dans notre vie pour nous mettre de bonne humeur... malgré tout !

À l'aide de jeux et d'outils ludiques, nous découvrirons ce qui se cache dans notre vie et que nous pouvons utiliser au quotidien.

Prévoyez du papier pour écrire, des crayons de couleur et un marqueur.

Au programme : Bingo Bonne Humeur, Carte de JOIE et surprises qui feront rire et sourire.

Inscription pour obtenir le lien Zoom : 819 457-9191, poste 242 ou sans frais 1 855 662-4637, poste 242 ou par courriel à sosprochesaidants@gmail.com.

Activité gratuite accessible à tous les proches aidants dans la MRC des Collines.

Groupe d'entraide des proches aidants - Rencontre mensuelle

Mardi 8 mars à 13 h 30, plateforme Zoom

Vous connaissez ça ? Comme une grosse boule dans la gorge, avec des piquants ? Non, ce n'est pas la Covid, c'est un ramassis de colères colorées, de larmes dont on n'a pas voulu qu'elles remontent à la surface, de cris qu'on a pendu comme des bijoux à l'oreille des murs. C'est du « moi, je... » qui dans notre douleur d'être de proche aidant, seul avec sa fatigue face aux défis, n'a pu être partagé ni réalisé.

Nos peurs, nous devons en parler et pour cela nous avons besoin d'alliés, d'amis et de complices, du soutien d'un cercle protégé où la parole est un baume, bénéfique, thérapeutique. Nous nous rejoignons en toute simplicité, dans le respect et la chaleur des valeurs humaines.

Pour consulter notre calendrier de rencontres, allez à www.tabledesainesdescollines.org

Inscription pour obtenir le lien Zoom : 819 457-9191, poste 242 ou sans frais 1 855 662-4637, poste 242 ou par courriel à sosprochesaidants@gmail.com.

Activité gratuite accessible à tous les proches aidants dans la MRC des Collines.

Recharger ses batteries par la joie de vivre

Lundi 14 mars à 13 h 30, plateforme Zoom

Quel est votre plus grand besoin en ce moment ? N'hésitez pas à répondre, soyez spontané. Et si c'était simplement de vivre et de sentir un regain d'énergie ? Et si vous pouviez recourir à cette force que vous avez en vous depuis longtemps, depuis toujours ?

La **conférencière Blandine Soulmana** ne fait pas de promesses, n'a pas de formules magiques contre l'incurable, le destin... mais si justement votre destinée était de reconnaître et d'accepter consciemment votre force, votre capacité à vous adapter aux imprévus et à relever tous les défis, afin que vous puissiez supporter la peur d'y faire face. Vous n'avez pas souhaité la maladie dans votre famille, ni ce nouveau rôle de proche aidant qui vous a été imposé, ni les craintes et le désarroi face au deuil. Mais, vous possédez cette chose essentielle

et merveilleuse qu'est la résilience et vous avez la possibilité de canaliser tous ces maux dans vos mots, afin de surmonter ces malaises, ce mal-être devant l'inconnu en soi et en face de soi.

Inscription pour obtenir le lien Zoom : 819 457-9191, poste 242 ou sans frais 1 855 662-4637, poste 242 ou par courriel à sosprochesaidants@gmail.com.

Activité gratuite accessible à tous les proches aidants dans la MRC des Collines. Tout ce qu'il faut, c'est d'avoir besoin et avoir envie d'être proactif pour retrouver votre joie de vivre personnalisée.

Vente "pop-up" des petites merveilles d'arts

Le Réseau des arts du coin a le plaisir de présenter une vente "pop-up" des petites merveilles d'arts à 4 endroits en février et mars. Pour soutenir les artistes et les interprètes locaux, nous mettrons en place une exposition en plein air de petites œuvres et de CD pour présenter et vendre leurs créations. Cette vente permettra également de collecter des fonds pour le 100 Mile Arts Network.

Venez nous rendre visite :

Dimanche 13 février - Patinage en Forêt, Lac-Des-Loups
Samedi 19 février - Camp Fortune, Chelsea
Samedi 26 février - Éco-Odyssée, Edelweiss
Samedi 5 mars - Ski Vorlage, Wakefield

Il reste encore quelques places pour les artistes et interprètes intéressés à soumettre de petites œuvres ou des CD à vendre.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Shelley Crabtree, coordinatrice des communications et des relations avec les membres

Réseau des arts du coin : communications@100milearts.net

Les pompiers de la Municipalité de La Pêche et le comité de la Banque alimentaire La Pêche désirent remercier toutes les personnes qui ont généreusement contribué au succès de la levée de fonds lors de la guignolée de décembre 2021.

Les dons sont acceptés tout au long de l'année et n'hésitez surtout pas si vous avez besoin d'aide ou connaissez une personne qui vit une période difficile. Vous pouvez nous rejoindre que 819-456-2839.

Merci!

CALENDRIER 2022 - Grenier des Collines

SVP veuillez apporter vos sacs pour les denrées et respecter les heures. Vous êtes les bienvenus pour effectuer du bénévolat

Farm-Point, 331, ch. de la Rivière, Chelsea

- 21 janvier
- 18 février
- 18 mars
- 15 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 15 juillet
- 19 août
- 16 septembre
- 14 octobre
- 18 novembre
- Décembre - paniers de Noël

Téléphonez pour prendre rendez-vous avant de vous présenter aux dates ci-haut : 819 457-1010



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ANNÉES 2021-2024

À la suite des élections municipales du 7 novembre dernier, un nouveau conseil municipal a été élu et assermenté, avec deux nouveaux membres aux quartiers 1 et 4. Il est formé de huit représentants, dont le maire et les représentants élus des sept quartiers électoraux.

Chargé de veiller à la qualité de vie de la population et de s'assurer que les services offerts répondent à ses besoins, le conseil municipal décide des orientations pour

divers aspects touchant à la qualité de vie de la communauté, dont l'urbanisme, le développement économique, le développement communautaire, les loisirs et la culture, entre autres. Il prend les décisions sur les questions qui lui sont soumises en assemblée, sous la forme de résolutions ou de règlements.

Voici votre nouveau conseil pour les prochaines années ainsi que les fonctions que chacun des membres occupe au sein des comités municipaux et non-municipaux :

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu le premier lundi du mois, sauf exception. En raison des mesures sanitaires, elles se tiennent temporairement sur la plateforme Zoom. Il est donc possible d'y assister en vous connectant à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android avec le lien fourni sur nos plateformes électroniques ou via téléphone avec les coordonnées ci-dessous.

7 mars

Numéro webinaire : 839 8679 4648

Mot de passe : 381891

4 avril

Numéro webinaire : 892 0715 1473

Mot de passe : 475072

2 mai

Numéro webinaire : 822 9098 6522

Mot de passe : 748762

LE CONSEIL MUNICIPAL



Guillaume Lamoureux, maire
819 456-2161 poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca



Daniel Meunier, quartier 1
Membre de la Commission Loisirs, culture et vie communautaire et de la Commission agricole
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca



Carolane Larocque, quartier 2
Présidente du comité du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sainte-Cécile-de-Masham et membre de la Commission sur l'environnement et d'analyse de demande de soutien financier du fonds vert
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca



Francis Beausoleil, quartier 3
Président de la Commission loisirs, culture et vie communautaire, du comité des communications et de la Régie intermunicipale de transports des Collines (Transcollines) Membre du comité du PPU de Sainte-Cécile-de-Masham, représentant municipal au comité de jumelage Roquebrune-sur-Argens / La Pêche
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca



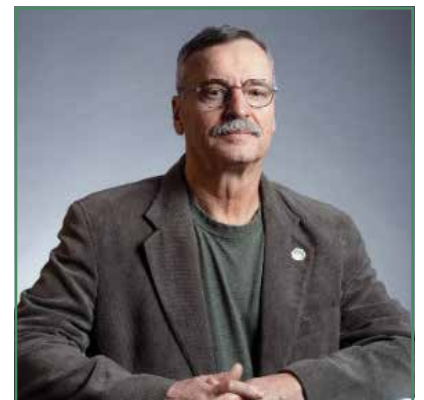
Pierre Lebel, quartier 4
Membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU), du comité du PPU de Sainte-Cécile-de-Masham, de la commission loisirs, culture et vie communautaire, représentant municipal auprès du Réseau biblio Outaouais
819 456-3604
p.lebel@villelapeche.qc.ca



Pamela Ross, quartier 5
Mairesse suppléante, présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de la Commission agricole. Membre du comité des communications, du Comité incendie et de la sécurité civile et de la Commission sur l'environnement et d'analyse de demande de soutien financier du fonds vert. Représentante municipale au Centre Wakefield La Pêche.
819 459-2372
p.ross@villelapeche.qc.ca



Claude Giroux, quartier 6
Membre du comité des communications, du Comité incendie et de la sécurité civile Président de la Commission sur l'environnement et d'analyse de demande de soutien financier du fonds vert
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca



Richard Gervais, quartier 7
Vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et président du comité incendie et de la sécurité civile Représentant municipal au comité de jumelage Roquebrune-sur-Argens / La Pêche
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca